

Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2020

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires est de nouveau appelée à statuer sur les délégations financières proposées par le Directoire, et destinées à permettre à la Société de se doter des moyens financiers nécessaires pour assurer son développement tout en réduisant la volatilité de son cours de Bourse par le regroupement de ses actions. En effet, convoquée sur première convocation le 30 juin 2020 et sur seconde convocation le 16 juillet 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire n'a pas pu se tenir, faute de quorum.

Compte tenu des enjeux attachés aux délégations financières proposées, la Société a décidé de reconvoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire, le 15 décembre 2020, pour inviter ses actionnaires à se prononcer sur celles-ci.

La Société précise que sur requête de sa part, le Président du Tribunal de Commerce d'Evry a désigné, par ordonnance du 16 octobre 2020, la SELARL AJRS, prise en la personne de Maître Philippe JEANNEROT pour représenter les actionnaires défaillants lors de cette prochaine assemblée générale.

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, et dans l'hypothèse d'une prolongation des mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre la propagation de ce virus, notamment l'Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 et les décrets n°2020-1257 du 14 octobre 2020 et n°2020-1310 du 29 octobre 2020, les actionnaires de la société ACHETER-LOUER.FR (Euronext Growth – FR0010493510-ALALO) – spécialiste des solutions marketing à destination des professionnels de l'immobilier et de l'habitat – sont informés que l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société se tiendra à huis clos, hors la présence physique des actionnaires le **15 décembre 2020 à 10 heures** au siège social situé 3 avenue du Canada – Zone d'Activités de Courtabœuf, Parc Technopolis – Bâtiment Alpha – 91940 Les Ulis.

Les actionnaires sont donc invités à participer à l'Assemblée Générale en votant exclusivement par correspondance ou en donnant mandat. Les conditions et modalités de participation des actionnaires à l'assemblée sont définies à la fin de l'avis de convocation (paragraphe B « Modes de participation à cette assemblée »).

L'avis de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions présentées à l'Assemblée Générale Extraordinaire, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 9 novembre 2020, bulletin n°135. Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans cet avis.

L'avis de réunion ainsi que tous les documents et informations prévus à l'article R.225-73-1 du Code de commerce peuvent être consultés sur le site Internet de la société : <https://www.acheter-louer.fr/qui-sommes-nous/infos-invest>

Les autres documents et renseignements relatifs à cette Assemblée sont également tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires. Ces documents pourront également être transmis aux actionnaires sur simple demande adressée à CACEIS Corporate Trust – Service Assemblées Générales Centralisées (14, rue Rouget de Lisle – 92862 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex 9).

À propos d'Acheter-Louer.fr (FR0010493510-ALALO)

Acheter-Louer.fr offre aux professionnels de l'immobilier et de l'Habitat une gamme complète de solutions marketing

- *Thématiques d'annonces immobilières et magazines de réseaux immobiliers*
- *Portail de petites annonces immobilières*
- *Applications mobiles immobilières (acheter-louer.fr – ESTIMATION IMMO)*
- *Podcasts immobilier - habitat*
- *Outils et solutions digitales d'e-marketing, site responsive, applications mobiles*
- *Générations de leads intentionnistes immobilier et habitat*
- *Campagnes e-mailing et SMS BtoC et BtoB*
- *Magazine EXPRESSION - informations pour les professionnels de l'immobilier*
- *Monétisation de Bases de données : Immobilier - Changement - Transition - Habitat*

Contacts Acheter-Louer.fr : 01 60 92 96 00 investisseurs@acheter-louer.fr

Informations investisseurs : <https://www.acheter-louer.fr/qui-sommes-nous/infos-invest>